

PAGES
MANQUANTES



S. RAYMOND DE PENNAFORT

LE TRIOMPHE DE L'AMOUR

Apprenez de Moi....



UE peut-il avoir à nous apprendre, Celui qui nous a donné son cœur pour aimer Dieu, si ce n'est une leçon d'amour divin ?

Il ne s'en doutait guère, le jeune pharisien raide et haineux, au zèle dévorant et sévèrement discipliné, brusquement arrêté dans l'accomplissement d'une volonté qu'il croyait divine, par une voix inconnue qui lui crie : " Pourquoi me poursuis-tu ? " Y avait-il autre chose que du reproche dans cette voix, et ce missionnaire bourreau pouvait-il y reconnaître les accents d'un ami qui l'aimait déjà d'un amour de prédilection, et l'avait désigné depuis longtemps, dans le mystère, pour une mission de paix ?

Est-ce donc du Ciel que vient cette voix ? — " Je suis Jésus de Nazareth " — Est-ce de là-haut que descend ce nom ? Saul le connaît ; il le porte dans son cœur. C'est sa piété et sa foi insultées qui l'y ont enfoncé comme un glaive, et la haine l'y retient. Il en est blessé, il souffre à cause de ce nom. C'est le nom d'un blasphémateur, que quelques ignorants osent mettre à côté du nom ineffable. C'est le nom que lui, Saul, à appris à exécrer, qu'il a couvert et fait couvrir de malédictions, et qu'il arrête sur les lèvres des impies. Qu'y a-t-il, dans le ciel ou sur la terre, derrière ce nom, qui le fasse ainsi trembler et le couche dans la poussière ? Quelque chose ou quelqu'un de divin y répond-il ?

— " Que voulez-vous que je fasse ? "

— " Ce qu'a fait Pierre, ce qu'ont fait Jean et Etienne ; me suivre, et changer ta haine en amour. "

Le suivre ? C'est, pour le moment, laisser son mandat inexécuté, l'ordre qu'il a lui-même sollicité auprès de maîtres qu'il vénère et qu'il tient pour les organes de Dieu et les gardiens de la Loi ; c'est aller embrasser comme frères ceux qu'il s'apprête à traquer comme renégats.

Le suivre ? C'est, maintenant et pour toujours, faire taire dans son âme cette grande voix qui a parlé à ses pères, et qu'Israël doit faire entendre au monde ; c'est étouffer dans son cœur cette conviction, cette foi nationale que les siècles ont apportée jusqu'à lui, et qui est tombée là de tout le poids d'une sainte et forte tradition. Le suivre ? C'est tourner avec mépris le dos à la vérité, pour se jeter dans l'erreur et la démence ; c'est tomber dans la nuit noire, où il ne rencontrera peut-être que la terreur, le remords et la honte. Le suivre ? . . .

Mystère de cet amour, déjà à son insu entré dans son cœur ! Saul accepte tout. Il lui suffit d'être appelé. Ce n'est pas le temps de raisonner, ni même d'hésiter, mais d'obéir, de se livrer. Il n'a pas besoin d'autre raison pour le faire, que d'avoir entendu cette voix et ces reproches, par lesquels se révèle à lui ce qu'il devra, plus tard reconnaître comme la première manifestation de la miséricorde et de l'amour éternel.



Il ne suffit pas de répondre à l'amour qui appelle à lui ; il faut encore le comprendre.

Saint Paul apporte au Seigneur Jésus un cœur généreux, dont il a donné la première marque dans son obéissance aveugle et sans réserve. Il lui donne aussi une vaste et profonde intelligence. Il l'a suivi aveuglément, mais introduit à l'intérieur du mystère, il ouvre les yeux et regarde.

Un monde nouveau se révèle à lui, en dehors des étroites limites des réalités visibles, et Dieu en remplit tout le vaste horizon. Au centre s'élève la Croix, sur laquelle des hommes de toute race, de toute langue et de tout état, viennent lire, sous la figure d'un crucifix, " la fatale créance souscrite par Adam et contresignée par leurs péchés personnels ". Le vieil acte est périmé, et c'est cette vie sacrifiée

dans les tourments, c'est cet homme dans lequel St Paul reconnaît la divinité, qui a payé la dette infinie.

Cet Homme-Dieu, c'est Jésus de Nazareth. Il n'est ni une figure, ni un fantôme, ni un symbole, mais la plus substantielle des réalités, participant de deux mondes, le visible et l'invisible, et les conciliant en lui-même. C'est une humanité véritable, parfaite, mais immaculée, substituée dans l'expiation à l'humanité coupable, dégradée, condamnée.

Il y a dans cet acte autre chose qu'un châtement exigé et imposé par la justice ; il y a surtout une réparation offerte par l'amour. La victime n'y est pas tant sacrifiée par un décret éternel, un destin inéluctable, qu'elle ne s'y immole librement, spontanément. Le Père a aimé les hommes jusqu'à leur donner son Fils ; le Fils les a aimés jusqu'à se livrer lui-même. Cette mort qui produit la vie est donc un don volontaire, un acte d'amoureuse obéissance, dans lequel apparaît la douce et tendre sympathie d'un cœur surhumain.

“ Il s'est livré à la mort pour moi ! ” St Paul s'exprime ainsi à lui-même toute la profondeur de ce qu'il appelle “ le mystère de Jésus-Christ ”. C'en est le dernier mot, dans le langage des hommes. Il explique l'anéantissement, la continuelle abnégation, la suprême obéissance de l'Homme-Dieu. Et l'amour immense, infini, n'est intelligible que par cette formule.

L'Apôtre ne veut plus rien connaître autre chose que Jésus-Christ crucifié. Il sait, — pour l'avoir éprouvé longtemps lui-même, — qu'il n'y là-dedans pour le monde que folie, et que beaucoup s'en scandalisent. Tant pis, puisque c'est la sagesse et le triomphe de Dieu ! Pour lui, son cœur et sa foi brisant les vieilles barrières qui les retenaient prisonniers dans la crainte et l'aveuglement, lui révèlent “ qu'il n'y a rien dans le monde de plus grand que Jésus-Christ, rien en Jésus-Christ de plus grand que sa passion, et dans cette passion rien de plus précieux que sa mort et son dernier soupir ”, et qu'à la Croix pend le manifeste le plus éloquent, le plus sublime, le plus adorable de l'amour.

* * *

St Paul sait maintenant quel il est celui à qui il a donné sa foi. Il ne va pas lui refuser son cœur. Il ne faudra à ce

singulier ami ni les paroles de feu, ni les embrassements de l'extase ; ce qu'il lui faut, c'est une croix sur laquelle il se sente cloué comme le divin amant ; des plaies dans son corps, comme celles du crucifié ; des trahisons, des tentations, des angoisses, des agonies, toutes les tortures, tous les supplices pour le cœur. Et pour envelopper et soulever l'âme, une charité immense.

.... Et c'est alors qu'éprouvant le pouvoir assimilateur de l'amour, il s'écrie : " Le Christ, c'est ma vie ! Que dis-je ? Je n'en ai plus : c'est le Christ qui vit en moi ".

fr. DOMINIQUE.



POURQUOI ?....

*Je multiplierai tes angoisses....
(Genèse, 3, 16).*



*U ME DISAIS, la lèvre amère,
Enfant dont je guide le cœur :
" Ainsi l'existence éphémère
Réserve à l'homme sa rigueur !....*

*La brebis qu'un caprice entraîne
Sous les épines du buisson,
Ne leur livre au plus de sa laine
Qu'un flocon de vaine toison ;*

*Sans calcul et sans conjecture,
Dans son nid plus doux qu'un berceau,
L'oiselet reçoit sa pâture,
Graine laiteuse ou vermisseau ;*

*Sans le blesser, dans le calice
Le plus clos et le plus hautain,
L'abeille en chantonnant se glisse
Et fait son suave butin ;*

*La nuit rafraîchit de rosée
Tendrement, tandis qu'elle dort,
La moindre fleurette épuisée
Des caresses de messidor ;*

*Le chêne enfonce dans la terre
Des bras robustes et gourmands ;
Au vieux mur, la parietaire
Tisse d'avidés filaments ;*

*Que la glèbe même se gerce
Aux ardeurs du soleil de juin,
Un nuage passe, une averse
Apaïse son muet besoin ;*

*Tout est paix, tout est jouissance
Pour la plante et pour l'animal,
Qui n'ont pas la triste puissance
De transformer le bien en mal.*

*Leur vie est un calme exercice
D'appétits toujours modérés,
D'attraits gardant à leur service
Des instincts bien équilibrés ;*

*Et si la douleur importune
De cette paix les peut bannir,
Du moins n'ont-ils pas l'infortune
De craindre et de se souvenir !....*

*Jouet de mille incertitudes,
Exilée et morte, en tout lieu
Je traîne mes inquiétudes
Et je....
— Tais-toi ! tu connais Dieu !....*

*Tu connais Dieu : la plante ignore
Sa propre vie et son destin ;
L'âme animale s'évapore
Avec le corps qu'elle soutint ;*

*Cette paix que tu leur envies,
Ni la plante ni l'animal
N'en jouissent, puisque leurs vies
S'absorbent dans leur jeu normal ;*

*Mais toi qui vois ta destinée
S'ébaucher par un dur tourment,
Une espérance t'est donnée
De te survivre.... infiniment :*

*Et la cruauté de l'épreuve
Est la caution de ta foi,
Dieu même t'offrant cette preuve
Qu'Il ne t'a faite que pour Soi ! ”*

H. MARIENLOB.

(Le Livre de la Douleur).



LE DROIT PUBLIC DE L'ÉGLISE



GR. L. A. PAQUET, P. A. vient de publier un cours de quatorze leçons sur les principes généraux du droit public ecclésiastique.

Cet ouvrage du distingué professeur de l'Université Laval est l'un des meilleurs livres qui aient jamais été imprimés au Canada ; et je dirais certainement le premier en son genre, si j'oubliais l'excellent petit volume intitulé : *Manuel du citoyen catholique*, paru vers 1880, et qui fut si chaudement recommandé par nos Evêques, à la jeunesse instruite de la Province de Québec.

Les vérités qui sont enseignées dans un cours de droit public sont de celles qui ne circulent pas assez dans le monde, même dans notre catholique pays. Renfermées dans les ouvrages de Science ecclésiastique, elles restent à peu près inconnues, en tous cas, trop peu familières à la plupart des laïques, mêmes lettrés. De là vient que, on ne rencontre pas toujours chez les hommes les mieux disposés, cette plénitude de vérité que l'on aimerait tant à constater dans ces âmes d'élites. On s'étonne douloureusement de trouver sur leurs lèvres certaines assertions incomplètes, quelquefois erronées, touchant les droits sacrés de l'Eglise. D'aucuns sont exposés à la tentation de soupçonner, même d'accuser d'hostilité envers notre mère commune, ce groupe de ses fils, plus malheureux que coupables ; car cette Eglise, qu'ils contristent par leur attitude et leurs dénégations, ils l'aiment pourtant de tout leur cœur, et ils sont prêts à la servir avec un inlassable dévouement. Chez eux, ce n'est pas la volonté qui est défectueuse, c'est l'intelligence qui n'est pas suffisamment éclairée. Pour se diriger dans ces délicates matières, ils n'ont que d'imparfaites notions ; peut-être même, au cours de la vie, ont-ils recueilli, de bonne foi, certains préjugés, dont la pernicieuse influence les pénètre, et vicie leur conduite.

Comment, après tout, les incriminer ? Où auraient-ils puisé ces principes sauveurs, cette lumière bienfaisante ?

Ce n'est pas dans les écoles paroissiales, ni dans les catéchismes de leur enfance. Sans doute, les principes premiers ont été inculqués à leur jeune intelligence ; mais pour en déduire toutes les conclusions et pour en faire une judicieuse application, il faudrait y avoir beaucoup réfléchi, et apporter en plus, avec un certain goût pour les choses intellectuelles, quelque entraînement aux travaux de l'esprit. C'est là un ensemble de conditions qui n'est pas assez commun. Pris par les soucis de l'existence, ces enfants ont grandi, et se sont développés dans le sens des intérêts temporels ; et pendant que s'accroissait le trésor de leurs connaissances humaines, le pauvre bagage de science religieuse des premiers jours s'amincissait de plus en plus.

La prédication ordinaire de leurs pasteurs n'attirait guère leur attention sur ces grandes vérités. Dans maints cas, en période électorale, par exemple, si le prône avait traité de subordination de l'Etat à l'Eglise, non pas dans les matières purement temporelles, mais dans les questions mixtes, n'eût-on pas apprécié et jugé l'enseignement évangélique à travers les lunettes fortement tintées de l'esprit de parti ? N'eût-on pas crié au scandale de la politique en chaire, et de l'influence indue du clergé ? ..

Dans les collèges commerciaux on peut donner à la jeunesse une sérieuse instruction catéchistique, et suffisamment développée ; mais l'enseignement de philosophie religieuse et de morale sociale d'ordinaire n'est même pas effleuré. La plupart des hommes du commerce, de la finance et de l'industrie sortent de ces institutions. Ils posséderont souvent l'expérience avec la fortune ; mais pourront-ils apporter un secours efficace à l'Eglise dans les moments critiques ? Comme ils ignorent ces vérités capitales, ils trancheront les plus graves questions, au cours de leur carrière politique, ou dans les affaires municipales, sans se douter des devoirs qu'ils méconnaissent, des principes qu'ils répudient, et des erreurs qu'ils patronnent.

Dans nos collèges classiques, il est vrai, depuis vingt-cinq ans environ, l'introduction de cours développés de Philosophie morale a pu préparer des générations mieux renseignées sur ces points fondamentaux de la vie sociale catholique ; des auteurs comme Zigliara, Mancini et Jouin pouvaient donner des idées saines à la jeunesse stu-

dieuse. Il lui était facile d'acquérir de justes notions sur la nature et la fin spéciale de la société civile et de la société religieuse ; sur la famille, sur les droits et les devoirs de chacun de ses membres ; sur les principes qui doivent gouverner les rapports entre patrons et ouvriers. Il leur était facile d'étudier la source unique de tout pouvoir, malgré la variété des formes politiques ; les devoirs des législateurs aussi bien que ceux des simples citoyens ; enfin les principes supérieurs d'après lesquels doivent être réglées les relations mutuelles de l'Eglise et de l'Etat. Si les deux sociétés sont indépendantes dans leurs sphères respectives, et si elles se doivent entr'aider toujours, dans les affaires mixtes, l'une est pourtant subordonnée à l'autre, et l'on ne peut traiter l'Eglise, société spirituelle et parfaite, comme on traite une corporation civile ; on ne peut changer sa constitution d'institution divine, comme on amende une charte de ville, ou de compagnie d'assurance. Une étude sérieuse de ces nobles sujets eût donné aux jeunes gens des lumières et des convictions capables de les guider sûrement au milieu du dédale de sophismes, qui affirment ou insinuent tant d'idées fausses sur la liberté de pensée, la liberté d'enseignement, la liberté des cultes. Ils auraient appris à discerner ce qu'il y a de vrai, ce qu'il y a de faux dans tant d'assertions vagues et spécieuses. Nullement séduits par de captieuses formules, ils sauraient se conduire fièrement et simplement en citoyens catholiques, à la splendeur de cette lumière, sans provocante exagération comme sans honteuse pusillanimité.

Des maîtres, aussi habiles qu'expérimentés, ont sans doute insisté auprès de leurs élèves sur l'importance décisive de ces vérités. Ils leur ont répété que si ces doctrines pouvaient alors orner leur esprit et les préparer à de brillants examens, elles devaient avoir néanmoins pour eux une tout autre portée.

Appelés par leur instruction à marcher à la tête de leurs concitoyens, c'est dans ces vieux manuels de classe, qu'ils devront chercher la lumière nécessaire pour défendre la vérité en présence d'un projet de loi, ou d'une mesure administrative de nature à blesser les droits de l'Eglise ou la légitime susceptibilité d'une conscience chrétienne. C'est au contact de ces auteurs de collège qu'ils se rappelleront leurs généreuses promesses d'autrefois, leur idéal de jeune homme catholique, et qu'ils retrouveront la noble énergie

de parler et d'agir, lorsque les séduisantes perspectives de situations brillantes, d'honneurs rapidement conquis et d'opulentes ressources, tenteront d'acheter leur silence ou leur inaction. Ils comprendront alors, d'une manière pratique, que ces tristes avantages, parfois si habilement, si perfidement présentés, ne peuvent séduire un moment que pour tourmenter à jamais un homme de cœur ; — qu'ils ne sont que le prix honteux de la lâcheté et de la trahison.

Voilà sans doute ce qui a été dit et redit aux heures radieuses où la vérité pénétrait en reine dans ces jeunes intelligences. Mais si elle a été accueillie avec joie par ces philosophes de dix-huit ans, n'a-t-elle pas été bientôt abandonnée par cette inconstante jeunesse ? L'examen du baccalauréat fini, plus de commerce assidu avec la vérité philosophique ! A partir de cette époque ils n'ont plus vécu d'elle : les relations ont même été complètement rompues ; et si par hasard elle s'est quelquefois présentée sur leur chemin, ils l'ont saluée rapidement comme une vieille connaissance importune ; peut-être l'ont-ils traitée en inconnue ! Trop souvent, son influence n'a donc été que passagère ; à peine assez profonde pour éveiller un remords, lors d'une capitulation du devoir devant l'intérêt, ou la passion.

Mais pendant leur cours universitaire, nos étudiants n'ont-ils pas eu l'occasion de se pénétrer de l'enseignement social catholique ?

Ceux de nos jeunes gens instruits qui, au sortir du collège classique, sont allés demander aux universités protestantes leur formation supérieure, n'ont pu puiser, auprès de professeurs indifférents ou hérétiques l'amour, de l'Église, la connaissance de ses droits, et des devoirs qui incombent à ses enfants, non-seulement dans le domaine réservé de la vie privée, mais encore dans l'exercice irréprochable de la vie publique ; peut-être ont-ils subi quelque influence néfaste, qui s'est manifestée plus tard par une antipathie, une opposition sourde, parfois par une hostilité ouverte à l'enseignement catholique. L'esprit déformé par l'erreur ne revient que difficilement à la vérité ; et le faux principe qui s'y est une fois implanté, donne bientôt sa végétation d'erreurs et des fruits de discorde.

La plupart des luttes que raconte notre histoire politico-religieuse, et la plupart des maux dont nous souffrons encore aujourd'hui dans notre vie sociale, ont-ils une autre origine ?....

Quant à nos universités catholiques, assurément, elles n'offraient aucun danger semblable. Mais encore si jeunes, et soutenues par le dévouement plus que par les capitaux, elles ont dû obéir aux impérieuses circonstances, et se sont efforcé d'organiser les cours les plus urgents pour les laïques. C'est ainsi que sont nées tout d'abord les facultés de droit et de médecine. Elle ont été pénétrées de l'esprit chrétien des professeurs, et de l'ambiance catholique de l'Institution qui les a produites. Mais le cours de droit public ecclésiastique n'existait pas ; et son absence se faisait chaque jour sentir davantage. Tous les esprits qui portent intérêt à notre avenir religieux et national, soit dans ce pays, soit à l'étranger, regrettaient cette lacune et cherchaient le moyen de la faire disparaître.

Enfin, en 1905, Léon XIII pouvait féliciter le chancelier de l'Université Laval d'avoir doté son Institution d'un cours de droit public ecclésiastique, et d'avoir convié à ces doctes leçons, non seulement les clercs, mais aussi les laïques, tant élèves qu'auditeurs étrangers à l'Université.

Ainsi depuis quelques années des cours de droit public sont donnés dans les chaires de Québec et de Montréal. Mais les auditeurs sont-ils toujours aussi nombreux que le demanderait le mérite des professeurs et l'importance des questions débattues ? . . . La jeunesse étudiante, y est-elle suffisamment représentée ? . . . Ne serait-il pas opportun de faire de ces cours, dans une Université Catholique, non pas une matière facultative, mais de l'insérer au programme à titre obligatoire, comme les principaux cours de chaque faculté ? . . .

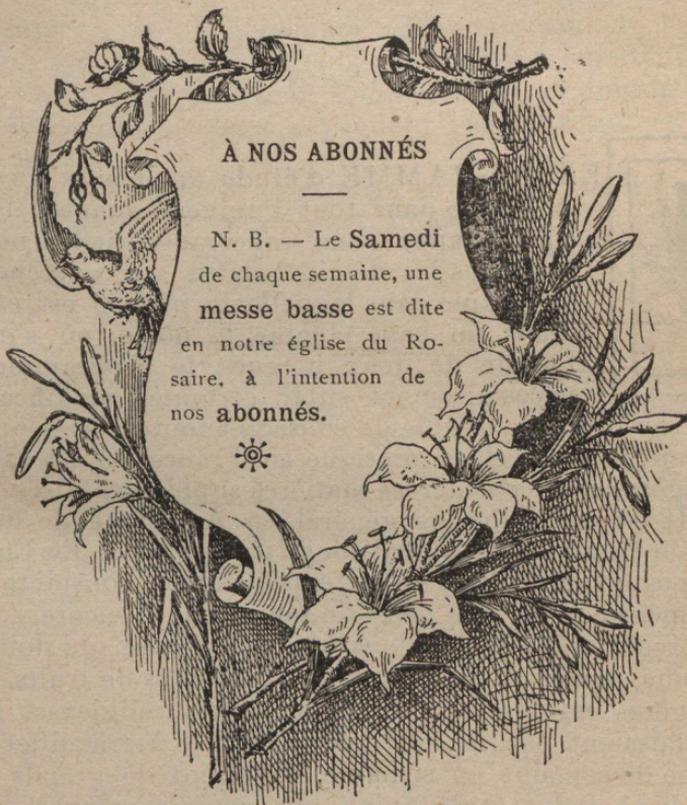
En attendant, les étudiants en médecine ou en droit, ainsi que tous les hommes du monde qui doivent se préoccuper de ces hautes questions, — qu'ils n'aient pas eu l'avantage de les étudier dans le passé, ou qu'ils désirent simplement renouveler connaissance avec ce bel ensemble de vérités, — trouveront dans l'ouvrage de Mgr Pâquet ample matière pour satisfaire leur goût de l'étude et leur curiosité intellectuelle.

La vérité ne leur est pas présentée dans la façon abstraite et méthodique d'un manuel de Philosophie, mais développée dans une série de conférences, où ne manquent ni l'élévation du style, ni les suggestives applications des principes aux faits de l'histoire. L'esprit s'habitue ainsi à

juger sainement et chrétiennement les évènements, et se prépare à envisager l'avenir de façon à défendre la liberté et la dignité de l'Eglise, et à assurer le triomphe bien-faisant de la vérité catholique dans l'ordre social.

fr. RAYMOND M. ROULEAU,

des fr. prêch.



AU SACRÉ-CŒUR DE BEAUVAIS

SOUVENIRS D'UNE CONVENTINE

(Suite)



LE PROGRAMME d'étude des élèves du S. C., uniforme dans tout l'univers, quant à l'enseignement des connaissances essentielles, ne varie que dans les détails relatifs aux exigences de la contrée dans laquelle la maison est établie. Dans un pays comme le nôtre, où s'impose l'étude de deux langues, le programme doit nécessairement subir certaines modifications, parce qu'il est impossible de consacrer toutes les heures au français, comme cela se pratique en France, où les langues étrangères sont considérées matières supplémentaires.

Il est aussi d'usage général, en Amérique, de donner aux élèves un jour de demi-congé par semaine. En Europe, ce repos hebdomadaire n'existe pas ; on le considère non-seulement comme une perte de temps, mais encore comme une brèche très-nuisible dans la vie studieuse qui doit être continue, égale, calme, afin de produire plus de fruits. Les étrangères regrettaient ce congé, et les religieuses à qui elles faisaient part de leur ennui d'avoir à travailler sans relâche de semaine en semaine, ouvraient de grands yeux étonnés, à l'idée seule qu'on pût vouloir enlever quatre jours par mois aux études, l'année scolaire étant déjà trop courte. Elles nous répétaient sans cesse, que même en employant le mieux possible toutes les heures consacrées au travail, nous avions à peine le temps d'apprendre l'essen-

tiel, et qu'il fallait à tout prix s'attacher à l'étude pour en acquérir l'amour et continuer à nous cultiver plus tard, dans le monde. Je m'autorise donc de ces paroles, et aussi de mon expérience qui les a vérifiées pour affirmer que les jeunes filles qui croient avoir atteint les limites de la culture intellectuelle en sortant du couvent, sont les dupes d'une déplorable illusion : ces années ne font qu'apprendre à étudier, qu'indiquer la voie. Je félicite les femmes qui ont le bon esprit de s'apercevoir de cela à temps ; elles s'instruiront, et deviendront des vaillantes dans la vie. Le culte du livre console de tout ; il plante au cœur un printemps sans fin, car le vaste champ de la science est semblable à une immense étendue émaillée de merveilleuses fleurs, qui à l'horizon paraît s'unir au ciel, mais se prolongeant à l'infini à mesure qu'on s'y achemine. L'amour seul de l'étude guide à ces lointains enchanteurs, qui se promettent toujours, sans jamais se donner complètement, et dont la poursuite incessante ne lasse cependant pas ceux qui en sont vraiment épris.

Mais le fruit de la science ne se donne pas, il se conquiert : l'étude en est l'écorce amère et la jeunesse doit, avant d'y goûter, l'en dépouiller au prix d'un travail constant, de mille efforts sans cesse renouvelés. Aussi, pour en faciliter la conquête, chaque classe devenait au S. C. un petit cénacle où la maîtresse, d'une main tendre et légère, tout en cultivant l'intelligence, faisait aussi l'éducation du caractère, et ciselait ces cœurs de jeunes filles, comme un artiste la matière dont il attend une œuvre d'art, leur imprimant ce mouvement toujours grandissant vers la vertu et l'idéal, qui enlève en sereine harmonie la vie toute entière.

Le bien, le beau, la science devenaient, aux yeux des élèves ravies, une trinité de lumière qu'elles confondaient dans le même amour, et, dans cette communion de beauté qui les unissait à leur maîtresse, s'épanouissait cette culture morale intense qui donne à ceux qui en sont l'objet une réelle valeur, et à la vie un prix inestimable. C'est pour cela qu'"il faut", dit le Père Félix, "que le disciple aime son maître et lui ouvre son cœur en même temps que son âme, car faire l'éducation de l'homme, ce n'est pas seulement l'élever, mais l'épanouir : il ne suffit pas de toucher le dehors, mais aussi le dedans, et, sans cette expansion, l'instruction peut accroître ses trésors, mais l'éducation cesse d'être et ne porte pas ses vrais fruits".

Et si la maîtresse devenait tout dévouement, toute maternité, en retour, les élèves se donnaient et gravissaient avec elle les clairs sommets où l'air devient plus pur et l'horizon plus vaste. En s'élevant, les cœurs s'agrandissaient davantage, offrant ainsi une surface de plus en plus étendue aux nobles aspirations. Et les jeunes filles oubliaient ainsi l'aridité de l'étude dans cette poursuite ardente du bien, inséparable du beau absolu, qui leur étaient toujours ensemble représentés comme les seules choses pour lesquelles il fût digne de vivre et aussi de mourir.



Le programme d'étude français comprenait toutes les matières exigées aux examens du gouvernement, de sorte qu'à la fin de leur cours, les jeunes filles qui aspiraient aux brevets pouvaient s'y présenter sans crainte. Chaque année, il y en avait plusieurs, et jamais aucune ne fut refusée.

De plus, comme toutes les maisons d'éducation étaient sous le contrôle du gouvernement, on nous recommandait de tenir nos cahiers à l'ordre, et d'être prêtes à répondre aux questions de l'Inspecteur. Personne ne pouvant enseigner en France sans brevet, les maîtresses de classe avaient le leur : s'il arrivait que des religieuses appelées à l'enseignement ne l'eussent pas, elles allaient tout simplement passer leurs examens. Ce fut ce qui advint un jour à Beauvais.

Avant de se présenter au brevet supérieur, les élèves prenaient quelques mois de leçons des professeurs de la ville ; ceux-ci venaient au couvent, et la classe supérieure jouissait de leur enseignement avec les aspirantes au brevet. C'était là une excellente manière d'inspirer confiance à ces dernières, que de les mettre en contact avec des personnes très-expérimentées, sur les matières d'examen, et sur les habitudes des examinateurs, car les jeunes conventines, pourtant si studieuses, s'affolaient à la seule idée de paraître devant la table au tapis vert de ces messieurs.

Nous avions deux classes par jour : celle du matin, d'une heure et demie, était précédée et suivie d'une étude de trois quarts d'heure, la première consacrée aux leçons, l'autre au devoir. La classe de l'après-midi n'était que d'une heure : elle était toujours, veuillez bien le remarquer,

consacrée à l'histoire, et l'étude d'une heure qui la suivait, au résumé historique, excepté à partir de la seconde, où les devoirs de l'histoire proprement dite variaient avec ceux d'histoire littéraire, de philosophie ou de physique.

Le dimanche même, nous avions une heure de classe, employée à l'histoire ecclésiastique ou à la religion.

Les matières du programme étaient l'objet d'une constante étude, mais chaque jour de la semaine était spécialement consacré à une branche de l'enseignement. Nous avions une composition par semaine en style, en grammaire, en géographie ou en histoire. Le vendredi matin se faisait la répétition de toutes les matières apprises durant la semaine, puis, tous les mois, récapitulation, et à la fin de l'année, répétition générale. Les répétitions donnaient droit à un prix, mais, en répondant aux questions, la moindre hésitation était comptée pour une demi-faute. Ces répétitions particulières, je crois, aux maisons du S. C. ont non-seulement le précieux avantage de cultiver la mémoire, mais encore celui d'y graver plus profondément les matières apprises. Elles étaient harassantes, mais les religieuses nous assuraient que c'était là le seul moyen de conserver quelque chose dans la mémoire, et que, malgré tout, nous verrions plus tard " le peu " qui survivrait. . . . Comme ce " plus tard " est arrivé, je vois maintenant combien elles avaient raison.

Depuis le commencement du cours jusqu'à la fin, il se donnait une dictée, tous les jours, dans chaque classe. Il y avait aussi, deux fois le mois, concours d'orthographe entre les élèves de première et de seconde.

Si les leçons à apprendre étaient longues, les devoirs l'étaient encore davantage. Pour en venir à bout, on ne pouvait perdre une minute, car il fallait tout soigner : rédaction, orthographe, écriture. Les titres devaient être mis en gothique ou en bâtarde ; la ronde était réservée aux marges.

Nous avions deux examens à subir, par année : à Pâques, et à la fin de l'année. A Pâques, il y avait aussi une distribution de prix : on y récompensait l'ordre, le travail à l'aiguille, etc. En juillet, à part les examens et les répétitions de toutes les matières, nous avions encore les compositions de trois, qui donnaient droit à trois places et déterminaient les prix, car la concurrence était toujours très forte durant l'année. Le cours commençait en sixième et

finissait en classe supérieure ; mais, je ne donnerai le programme d'étude qu'à partir de la quatrième.

La *quatrième* comprenait les matières suivantes : Catéchisme, maximes, grammaire, analyse grammaticale, style, arithmétique, mythologie, notions d'architecture, (styles anciens), histoire ancienne, histoire romaine, géographie ancienne, (si importante avec les deux matières précédentes), connaissances utiles, fables de Lafontaine et de Florian, manuel.

Les devoirs sur toutes ces matières étaient très-variés. Ceux de style consistaient en parallèles entre grands hommes de l'antiquité, et en lettres. La géographie ne se répétait dans toutes les classes qu'à l'aide de carte muette, et, même pour l'histoire, nous étions souvent requises d'avoir recours à l'atlas, afin de se faire une idée exacte de l'endroit où s'étaient passés les faits célèbres.

Comme j'ai retiré beaucoup d'avantages de cette manière d'apprendre, je ne puis m'empêcher d'en faire ici la remarque : l'enseignement qui pénètre ainsi par la vue en même temps que par l'intelligence est sûr de ne pas disparaître complètement.

Chaque classe avait son *manuel*, (spécial aux élèves du S.-C.), qui en complétait le programme. Il renfermait aussi de beaux morceaux choisis, en rapport avec les matières de l'année.

La *troisième* était une des classes les plus importantes, parce qu'elle comprenait les matières exigées au brevet élémentaire. Il arrivait donc parfois qu'on la doublât, surtout si la première année avait été faible, ou si l'élève était très jeune, car il n'est pas rare, en France, de voir des jeunes filles finir leur cours à quinze ans. En voici le programme : Catéchisme, maximes, histoire ecclésiastique, histoire de France, style épistolaire, grammaire, (verbes et participes), analyse grammaticale, notions d'architecture,

(style grec), arithmétique, (système métrique et fractions), géographie, (France, Péninsule Scandinave, Iles Britanniques, Danemark, Belgique, Hollande, Suisse, Espagne, Italie), étude des étymologies latines et des racines grecques, fables de Lafontaine, manuel.

La troisième était bien la classe du système métrique et du style épistolaire : aussi, que de lettres de Madame de Sévigné avons-nous apprises par cœur, sans mentionner les autres exemples célèbres !

Voici quelques notes de devoirs de style donnés en troisième :

1°. — Écrire à une amie pour lui faire part du programme de la troisième : dire ce qui vous y plaît et ajouter pourquoi. Le style doit en être simple. Supprimez, en relisant, tout ce qui n'ajoute rien à la pensée. A moins d'un déluge ou d'un cataclysme, ne jamais parler du temps.. Ne pas oublier le mot affectueux, la pensée délicate qui fera sourire la personne à qui vous écrivez.

2°. — Écrire trois billets : le premier à votre cordonnier, pour lui demander des chaussures, et faire, sur les dernières, les remarques qu'il vous plaira. Le second, à un professeur de piano, pour le prier de venir donner des leçons à votre jeune fille. Veuillez attirer son attention sur quelque chose de particulier que vous désirez qu'elle acquière ou qu'elle corrige. Le troisième, pour remercier un écrivain de l'envoi de son dernier ouvrage : apprécier ce procédé si délicat par quelques fines allusions aux œuvres précédentes. Ces billets doivent être très courts. Il y a entre eux quelques nuances bien précises que l'on vous prie d'observer.

Voici quelques autres devoirs de style : Narrations historiques, Roland à Roncevaux, Godefroy de Bouillon, bataille de Crécy etc., le Baromètre, (comparaison entre cet instrument et la jeune fille à l'humeur inégale), panégyrique et condamnation du pronom " moi ", expliquer le caractère que représentent les deux vers suivants :

“ Je suis oiseau, voyez mes ailes,
Je suis souris, vivent les rats ! ”

En géographie, nous avons souvent, comme devoir, à décrire le cours d'une rivière ou le bassin d'un fleuve, et

même à dessiner la carte d'un pays ; mais les plus intéressants, c'étaient les voyages. La maîtresse donnait l'itinéraire, et, pour le reste, nous étions laissées à notre fantaisie. Unie au style et à l'histoire, — car, à chaque ville, il fallait en rappeler les faits célèbres, — la géographie perdait toute aridité.

Notre maîtresse de troisième, une petite religieuse aux grands yeux gris, aux traits accentués pleins de fermeté, était très-spirituelle, partant, un peu moqueuse ; mais, comme tout ce qui n'était pas esprit chez elle, était bonté, elle ne blessait jamais ses élèves, qui, toutes, l'aimaient beaucoup. Ses fines remarques, ses piquantes observations ne faisaient que nous exciter à *acquérir de l'esprit*. Son enseignement était toujours clair, intéressant, mais il fallait étudier sans relâche.

Pour la classe, des tables étaient rangées en carré devant la maîtresse ; après le *Veni, sancte*, commençait la récitation des leçons. Pendant ce temps, il fallait se tenir très droites, cartables et livres bien à l'ordre devant nous, puis écouter attentivement. A part les citations et la poésie, nous n'étions pas tenues d'apprendre les leçons mot à mot ; mais s'il nous arrivait d'hésiter sur une expression, la maîtresse souriait, et disait parfois : “ Comme c'est dommage d'avoir oublié celle du livre : elle était si juste ! ” ou bien rappelait le précepte de Boileau :

“ Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement,
 “ Et les mots pour le dire arrivent aisément ”.

Il fallait toujours parler très-distinctement, si nous ne voulions pas entendre l'observation de ne pas “ bredouiller ”.

Les leçons récitées, la maîtresse développait la matière du jour, puis venait un moment délicieux de conversation à cœur ouvert sur le sujet commenté. Cet instant créait une douce et familiale intimité, pendant laquelle la maîtresse pénétrait ses élèves, et où celles-ci se révélaient sans le savoir. La classe se terminait par les notes de devoir, et la dictée toujours suivie de mots d'usage.

La *seconde* comprenait : Catéchisme de persévérance, maximes, style (rhétorique), histoire de l'Église, histoire naturelle, (zoologie, minéralogie, géologie), histoire du moyen-âge, tableaux historiques, littérature sacrée, histoire littéraire, (période de préparation et période de formation, jusqu'à la Renaissance), grammaire, (syntaxe), arithmétique, (racines carrées, racines cubiques, règles d'alliage, règles de trois, règles d'intérêt), géographie, (Russie, Allemagne, Autriche, Turquie d'Europe, Grèce, Asie), notions d'architecture, (styles gothique, ogival et arabe) œuvres classiques du XVIII^e siècle, analyse logique, analyse littéraire, fables de Lafontaine, manuel.

C'est à la *seconde* que commençaient les hautes classes. Elle était toute orientée vers la littérature, et on y attachait une importance extrême à l'analyse littéraire *si nécessaire*, non-seulement pour connaître les chefs-d'œuvre de notre langue, mais surtout pour les apprécier. La jeunesse, par le seul fait qu'elle pense peu, ne s'étonne de rien. Il est donc d'absolue nécessité de la faire penser, et l'analyse littéraire, ayant pour but d'arrêter l'esprit sur les œuvres des grandes écrivains et de les pénétrer, s'impose d'elle-même dans un cours d'étude. Cette analyse, en développant le goût du beau littéraire, en inculque aussi l'amour ; en s'y adonnant, la jeunesse moissonne des pensées et des enseignements là où elle ne lisait que des mots. Toutes les plus belles fables de Lafontaine étaient analysées en *seconde*, ainsi que la plupart des œuvres de nos classiques.

L'analyse logique, beaucoup plus aride, que la précédente, occupait aussi une grande place dans le programme. Si la première forme le goût, celle-ci développe davantage le jugement, et fait saisir les différences et les analogies qui existent entre les écrivains, dans la construction des périodes.

Voici quelques sujets de composition littéraire donnés dans cette classe : La Papauté, son influence et ses grands dans les siècles de foi, le Quiétisme, les Solitaires de Port-Royal, Richard-Cœur de Lion, rôle de l'hôtel de Rambouillet, La vie est un voyage (narration poétique), à développer, ces vers de Lafontaine :

*Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire,
Et :
La plus belle victoire, est de vaincre son cœur.*

L'histoire naturelle causait beaucoup d'émotions en seconde, car au printemps, nous avions la permission d'élever des vers à soie. On écrivait à une magnanerie pour avoir des œufs, et même nous faisons venir du sud des feuilles de mûrier, le précieux animal n'aimant pas autant la laitue ; puis de jour en jour nous suivions toutes les métamorphoses du petit annelé. Nous n'eûmes, mon année de seconde, que deux cocons de soie, car la plupart des vers étaient morts, pour être éclos parmi des cahiers, dans le tiroir du secrétaire de la maîtresse générale, qui avait oublié de nous remettre les œufs à leur arrivée.

Notre maîtresse de seconde était une grande religieuse mince, au profil grec. Elle était poète, et savait communiquer à ses élèves une enthousiasme extraordinaire pour le beau.

La *première* classe comprenait : Religion, philosophie, (logique, méthode, morale), grammaire, cosmographie, astronomie, histoire naturelle, (botanique), géométrie, algèbre, histoire moderne, géographie, (les deux Amériques, l'Afrique et l'Océanie), histoire littéraire, (depuis la Renaissance jusqu'au XIXe siècle), style, œuvres des écrivains du XVIIIe siècle, manuel, composition française.

La *première* était la classe de la logique et de la composition française, dont les sujets suivant furent traités : Le rôle de la femme, le secret de la force, ou savoir attendre, de la culture morale, le beau, Jeanne d'Arc, (l'Inspirée, l'Héroïne et la Martyre).

L'astronomie nous donnait le privilège d'aller le soir, au jardin, étudier la voûte constellée. Les jours de leçon de botanique, la classe se faisait aussi au jardin, et, à un certain moment, le jardinier était appelé à nous démontrer les différentes sortes de greffes. Quelques élèves qui en avaient le goût, faisaient des herbiers. Je les admirais, — sans pouvoir les imiter, — de consacrer tout leur temps libre à faire sécher des fleurs, à les coller ensuite sur de grandes feuilles blanches avec, pour épitaphe, des noms latins longs d'une anne, dont la gentille fleurette ne s'était jamais prévaluée pour être jolie. Rendue dans l'herbier, la fleur pour moi n'avait, hélas ! plus d'âme. . . . En laregar-

dant, fânée et sans couleur, je me rappelais ses beaux matins clairs, et ce qui restait de cette petite tendresse passée me faisait mal à voir. Et voilà sans doute pourquoi je n'ai pas fait d'herbier. . . . J'aime la nature à ma manière, surtout à sa place : les oiseaux dans les arbres, les fleurs sur leur tige, et les beaux petits poissons rouges ou dorés, loin, oh ! bien loin des salons.

La maîtresse de première était une religieuse mince, peu communicative, aux lèvres serrées et à l'air sévère, mais elle était très, très-bonne : elle me paraissait être au-dessus de tout. Elle planait dans son cours de philosophie, et dominait dans celui d'histoire par la plus parfaite impartialité.

Programme de la *classe supérieure* : Religion, style, histoire contemporaine, histoire littéraire, (XIX^e siècle), œuvres des écrivains du XIX^e siècle, littérature étrangère, chefs-d'œuvre grecs et latins, législation et jurisprudence, physique, chimie, pédagogie, hygiène.

Les expériences de physique étaient un des grands attrait de cette classe, ainsi que les nombreuses heures consacrées à la lecture. Les notes, pour les devoirs de physique, étaient données avec démonstrations au tableau noir : en les rédigeant, nous étions obligées d'illustrer chaque exposé. Les compositions littéraires de cette classe étaient très variées, mais on y travaillait surtout celles données à l'examen du brevet, afin d'habituer les élèves au genre demandé. En voici trois dont je me souviens :

Ecrire une lettre dans le style de Voltaire ; apprécier l'assassinat de Marat par Charlotte Corday ; développer ce précepte de l'ordre : une place pour chaque chose et chaque chose à sa place. (Brevet élémentaire).

En classe supérieur, nous eûmes le plaisir d'avoir notre maîtresse de seconde.

Le premier cours de Religion était fait par Mr. l'Aumônier, trois fois par semaine ; c'était aussi lui qui en corri-

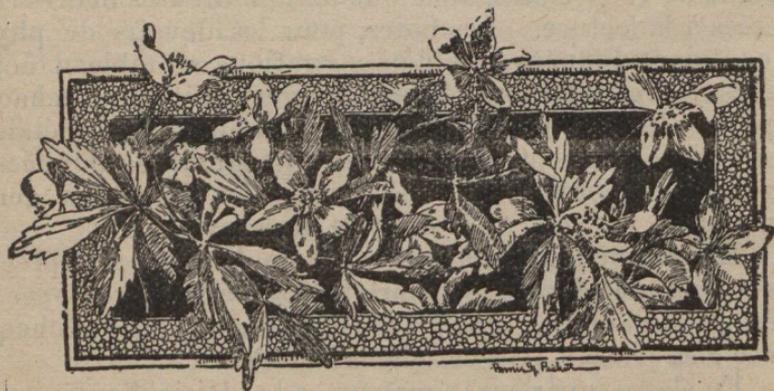
geait les compositions. L'instruction religieuse était toujours suivie avec autant d'intérêt que de plaisir, car si Mr. l'Aumônier était éloquent à la chapelle, il ne l'était pas moins à son cours.

Aux examens, il posait une question, puis tirait un nom au hasard ; mais lorsque la réponse était difficile, (comme il connaissait ses élèves) il regardait ensuite avec un fin sourire celle qui se levait pour répondre, amusé d'avance, parfois, des cruautés du sort. Si le destin choisissait bien, son sourire plus confiant s'accroissait davantage.

(à suivre)

RITA BERNARD.

Montréal, ce 15 Janvier 1909.



CHRONIQUE

PÈLERINAGE SPIRITUEL À LOURDES

Pour le cours de l'année dernière, où le jubilé sacerdotal de S. S. Pie X coïncidait avec celui des apparitions de la Vierge Immaculée à Lourdes, le *Comité International des Pèlerinages*, résidant à Bologne, s'est occupé de promouvoir à travers le Monde Catholique un Pèlerinage Spirituel, qui se propage à cette heure encore dans tous les diocèses. Pour encourager et couronner cette dévotion, le Souverain Pontife a bien voulu adresser au Président du Comité le jour même de la messe jubilaire, la lettre suivante :

Du Vatican, le 15 Novembre 1908.

MONSIEUR LE COMTE,

Le Souverain Pontife Pie X s'unira de cœur aux adhérents au Pèlerinage spirituel à Lourdes et aux pèlerins qui, le 11 février 1909, prosternés aux pieds de la Blanche Reine des Pyrénées, clôtureront dans la basilique de Lourdes l'année jubilaire des Apparitions. Tandis qu'ils assisteront à la Sainte Messe, Sa Sainteté appliquera l'Auguste Sacrifice à leurs intentions, qui sont d'ailleurs les siennes.

Et afin que cette union d'âmes entre le Père et ses fils soit rendue plus sensible, Sa Sainteté accorde à Mgr. André Hyacinthe Longhin, Evêque de Treviso, président de la commission Internationale du Pèlerinage Spirituel, célébrant à Lourdes, le pouvoir de donner aux milliers de dévots de Marie Immaculée, qui assisteront à cette solennelle manifestation

d'amour et de foi, la Bénédiction Papale, avec l'Indulgence plénière pour tous ceux qui s'étant confessés et ayant communiqué, prieront selon ses intentions. Cette Indulgence s'étendra à tous ceux qui s'étant confessés et ayant communiqué, s'uniront d'esprit, en ce jour ou le dimanche suivant, aux pèlerins de Lourdes, et prieront selon les intentions de Sa Sainteté. Dans les sentiments les plus respectueux je me dis

Votre très humble serviteur

JEAN BRESSAN

Chap. Sec. de Sa Sainteté

A Monsieur le Comte

JEAN ACQUADERNI

Bologne

Tous les catholiques de tous les coins de la terre sont donc invités à se rendre à Lourdes, au moins en esprit, ce 11 février 1909 — jour de clôture du jubilé des apparitions, — sous la conduite du Père bien-aimé, du Maître infailible de nos âmes, du Vicaire de Jésus-Christ.

Pie X, en étendant à tout le monde catholique la fête de l'Apparition (11 février), en ouvrant avec tant de largesse le trésor des saintes indulgences aux Pèlerins et à ceux qui s'y rendent en esprit et par la prière, nous invite, nous excite par son exemple et par sa parole puissante.

A Lourdes nos âmes et nos cœurs, pour demander miséricorde pour nous-mêmes, pour ceux qui nous sont chers, et pour nos défunts bien-aimés.

A Lourdes, avec le Pape qui, par son entremise, rendra nos vœux plus agréés auprès de Marie.

A Lourdes, où se manifeste d'une manière si évidente la puissance divine de la Mère de Dieu et Notre Mère ; là où se trouve le trône de la Mère des Miséricordes, qui nous montre son cœur, qui nous appelle, qui nous ouvre ses bras, qui veut nous combler de grâces ; là où est la source des prodiges et des miracles.

Pour faire ce pieux pèlerinage spirituel, il suffit de s'unir par la pensée, par le désir, par le cœur, par la prière et par l'aumône, aux pèlerins qui auront le bonheur de se rendre à Lourdes, de toutes les parties de la terre.

A L'INSTITUT

Le 11 décembre dernier, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu deux nouveaux membres titulaires en remplacement de MM. Derenbourg et Gaston Boissier.

Le R. P. Scheil a recueilli 30 voix sur 33 votants. Le second élu a été M. Camille Jullian. Le paléographe, M. Prou, a obtenu 15 voix.

Le P. Scheil est Lorrain, Dominicain et orientaliste. C'est, de l'aveu des hommes compétents, le premier assyriologue de l'Europe. Il a 50 ans. Né à Kœnigsmaker, (ancien département de la Moselle), il fit ses études au collège de Sierk, puis entra chez les Frères Prêcheurs. En 1888, il se consacra à l'assyriologie, sous la direction de MM. Oppert et Amiau. Il avait, d'ailleurs, autant de goût pour l'égyptologie ; mais un conseil amical le dirigea vers l'Assyrie, moins explorée et plus riche de promesses.

Dès 1889, le P. Scheil publiait une étude sur les inscriptions archaïques de Sanssi Ramman (8 siècles avant Jésus-Christ).

Lorsque M. de Morgan fut chargé, par le Cabinet Bourgeois, des fouilles en Perse, on lui proposa divers compagnons. Il ne s'en associa qu'un seul, le P. Scheil : " Son nom, déclara-t-il, dispense de tout commentaire ". Il ne faillit pas à ces espoirs. Sur les sept volumes in-4° publiés par la légation française en Perse, cinq sont dus au P. Scheil. Et que contiennent ces volumes ? D'innombrables textes élamitiques, sémitiques, auranites, photographiés, déchiffrés, traduits, commentés. Et c'est à peine si cette version considérable a appelé quelques corrections. Les ignorants sont bien venus de reprocher au P. Scheil d'avoir mal lu le nom d'un roi assyrien, contemporain d'Abraham ! Le fait est que la découverte et la traduction du code d'Hammourabi demeure la gloire impérissable du savant assyriologue.

En 1895, il avait été nommé professeur d'assyriologie à l'École des hautes études.

Lorsqu'en janvier 1906, la chaire d'assyriologie au Collège de France devint vacante par la mort d'Oppert, les professeurs furent unanimes à proposer en première ligne le P. Scheil. Le sectarisme ignorantin du gouvernement l'écarta.

Pourquoi ? Le *Temps* le disait en ces termes :

“ M. Scheil avait pour lui le suffrage de ses pairs, le témoignage des hommes compétents, une réputation fondée sur des travaux aussi sensationnels que le comportait sa spécialité un peu ésotérique, et surtout dix années d'enseignements irréprochable à l'École des hautes études. Il avait contre lui d'être Dominicain . . . ”

Et pourtant, sa candidature avait pour parrains des hommes tels que Berthelot, Maspéro, G. Monod, Longnon, etc. ! Glissons sur cette honte.

Nos savants ont réparé la faute de nos ministres.

La Croix.

L'AVIATION A AVIGNON

On lit dans *L'Eclair de Montpellier*, 6 octobre 1908 :

“ Au moment où tout le monde se passionne, peu ou prou, pour les graves problèmes de l'aviation. où tous les journaux consacrent, chaque jour, une rubrique à “ la conquête de l'air ”, on sera peut-être curieux de savoir que les Avignonnais cultivés eurent l'occasion de s'intéresser à la question, bien avant la découverte des frères Montgolfier.

“ En effet, en 1755, un religieux de l'Ordre de Saint Dominique, le père Galien, natif du Puy (Haute-Loire), mais, pour lors, habitant la ville d'Avignon, où il avait enseigné la philosophie, le Père Galien, disons-nous, qui avait entrevu la possibilité de se mouvoir dans l'espace, fit paraître, sous le voile de l'anonyme, un “ Mémoire touchant la nature et la formation de la grêle et des autres météores, qui y ont rapport, avec une conséquence ultérieure de la possibilité de naviguer (*sic*) dans l'air, à la hauteur de la région de la grêle ”. Et, en sous-titre, l'auteur ajoutait : “ Amusement physique et géométrique, par un ancien professeur de philosophie de l'Université d'Avignon ”. Le volume, formant 87 pages in-12, fut imprimé “ en Avignon, chez Antoine-Ignace Fez, imprimeur-libraire, rue de la Bencasse, avec permission des supérieurs ”. Cet ouvrage, s'il n'est pas le plus ancien, est certainement le plus rare des ouvrages de ce genre, parus en France, sur le vol humain. Le

Père Galien ne voulait pas employer les ailes proposées par ses devanciers. Il les remplaçait par " des globes de bonne et forte toile doublée, bien cirée et goudronnée, couverte de peau et fortifiée, de distance en distance de bonnes cordes, ou même de câbles, dans les endroits qui en auront besoin ". Et ces globes, il proposait de les remplir d'un air spécifique, plus léger que l'air atmosphérique : en quoi, il touchait réellement au principe aérostatique et à la théorie juste.

" Aussi, est-il malheureux que le savant dominicain n'ait pas voulu songer à passer de la théorie à la pratique et qu'il n'ait, comme il le dit, proposé la théorie " que par manière de récréation physique et géométrique ". Peut-être aurait-il fait faire un pas décisif à la question et contribué à nous doter, quelques années plus tôt, d'aéroplanes, de dirigeables et d'aérobuses, (pour remplacer les autobus), demandés aux aviateurs, par nos contemporains pressés du désir d'aller de plus en plus vite.

" En tout cas, ce que nous venons de dire est une nouvelle preuve que l'Église est loin d'être hostile au progrès logique et nécessaire de l'humanité, comme se plaisent à l'affirmer, sans preuves, les incrédules et les francs-maçons qui croient avoir tout inventé ".

NOUVEAU JOURNAL À MANILLE

Depuis le 10 octobre dernier, l'Université Pontificale de Manille, dirigée par les Dominicains de la Province des Philippines, publie un journal hebdomadaire, en langue anglaise, *The Philippine Catholic*. Le nombre toujours croissant de catholiques américains dans les Iles Philippines, et celui plus considérable encore de Philippines parlant l'anglais, (mais sans savoir toujours l'espagnol), avaient rendu nécessaire ce nouvel organe ; aussi a-t-il été accueilli avec grande faveur par le public, recommandé d'ailleurs qu'il était par une lettre de l'Archevêque de Manille. Des Dominicains et des Jésuites américains ont la rédaction de ce journal, conjointement.

L'Université de Manille, fondée en 1612, presque au débuts de la colonie, a toujours été depuis lors et jusqu'à ce jour, en Extrême-Orient, la plus grande puissance intellectuelle et éducatrice. Dans ces dernier temps, elle a forcé

l'admiration et s'est attiré les éloges de personnages fort peu enclins à penser et à dire du bien du travail des moines. Cette institution, vouée à la culture intellectuelle, ne pouvait manquer d'avoir son imprimerie, afin de se pourvoir, ainsi que tout le pays à la civilisation duquel elle travaille, des instruments indispensables pour le travail de l'esprit : celle fondée déjà par les Dominicains, et d'où sortait dès 1602 le premier livre paru aux Philippines, lui fut annexée et prit le nom d'« Imprimerie de l'Université ». Depuis dix ans déjà, il s'y publie un grand journal quotidien, *La Liberté*, en langue espagnole.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Vient de paraître : MANUEL D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.
 par le R. P. PIERRE ALBERS, S. J. traduction du R. P.
 RENÉ HEDDE, O. P. Deux forts volumes in-12 de
 XXXVI-636 et IV-622 pages. 8 fr. Librairie VICTOR
 LECOEFRE, J. GABALDA & CIE, rue Bonaparte, 90, Paris.

Depuis longtemps déjà, on réclamait pour les étudiants ecclésiastiques un instrument de travail approprié à leurs besoins, d'un maniement facile, répondant exactement au plan et aux exigences du cours d'*Histoire ecclésiastique*. Ce nouveau Manuel est appelé à le leur procurer.

Un *Manuel d'Histoire ecclésiastique* doit s'efforcer de rassembler les faits particuliers qui composent la trame du passé ; — d'en faire un choix judicieux d'après leur importance, pour être bref, tout en restant complet ; — enfin de les disposer selon une méthode précise.

Le premier point est obtenu par une sage critique historique, qui a fait de réels progrès en ces derniers temps et qui a produit tant d'excellentes monographies. — A propos de chaque question, les sources ont été indiquées pour per-

mettre au lecteur, professeur ou élève, de vérifier les principales assertions.

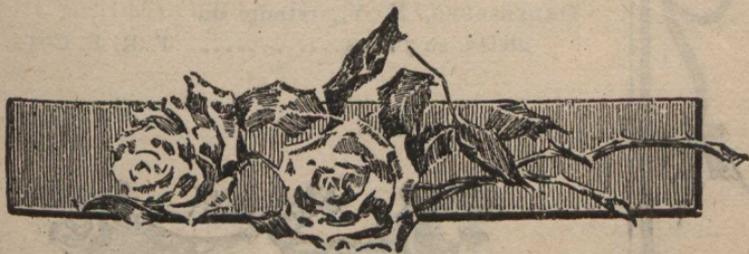
En un tel ouvrage, il faut savoir se borner. En face de la multitude de matériaux accumulés dans son passé par la Société la plus ancienne et la plus étendue qui fut jamais, la grande difficulté est d'être bref : on s'est efforcé de l'être, sans jamais rien sacrifier d'important.

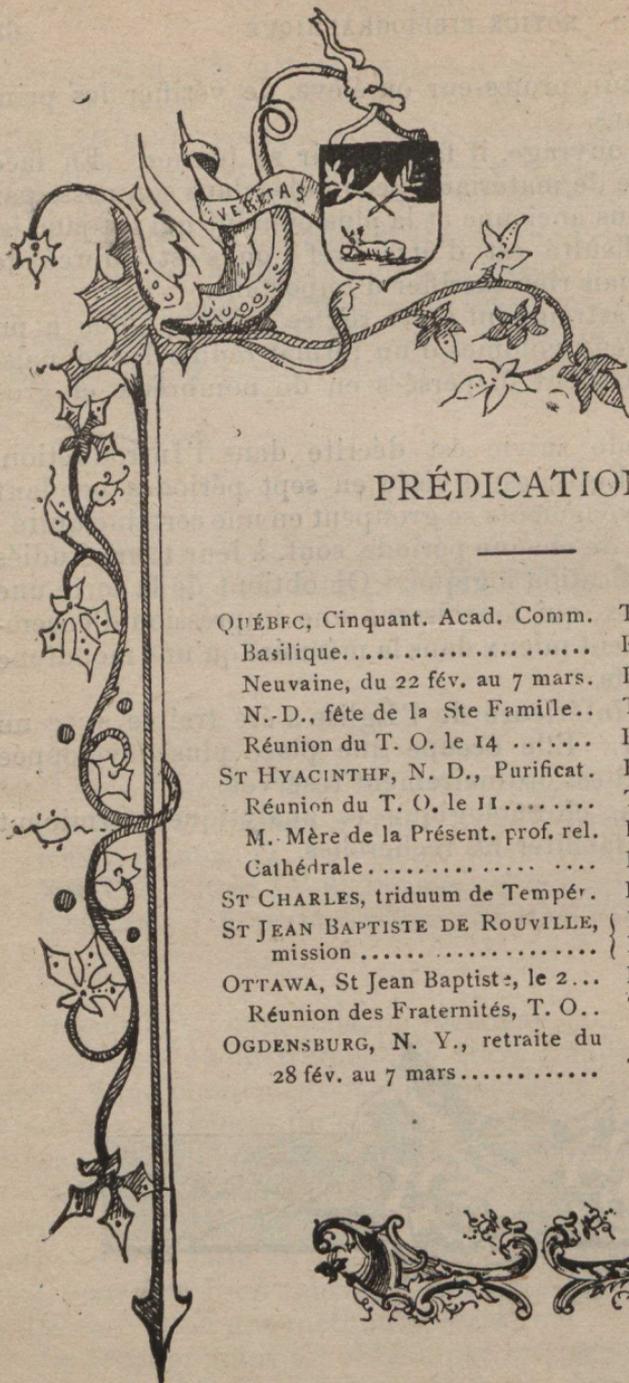
C'est en s'astreignant à des règles sévères qu'on a pu réunir en ces deux volumes d'un format réduit les connaissances ordinairement dispersées en de nombreux et gros ouvrages.

La méthode suivie est décrite dans l'Introduction. L'histoire de l'Église est divisée en sept périodes pendant lesquelles les événements se groupent en une certaine unité ; les événements de chaque période sont, à leur tour, étudiés dans une classification logique. On obtient de la sorte une série de tableaux, qui fournissent une impression d'ensemble et qui se fixent mieux dans la mémoire qu'une monotone poussière de faits.

L'histoire intérieure de l'Église a été traitée avec un soin particulier. Elle occupe une place plus développée que celle qui lui est ordinairement réservée.

Des tables, chronologique et analytique, terminent l'ouvrage pour faciliter les recherches.





PRÉDICATIONS

QUÉBEC, Cinquant. Acad. Comm.	T. R. P. HAGÉ.
Basilique.....	R. P. ROY.
Neuvaine, du 22 fév. au 7 mars.	R. P. MIVILLE.
N.-D., fête de la Ste Famille..	T. R. P. COTÉ.
Réunion du T. O. le 14	R. P. GAUVREAU.
ST HYACINTHE, N. D., Purificat.	R. P. LAMARCHE.
Réunion du T. O. le 11.....	T. R. P. COTÉ.
M. Mère de la Présent. prof. rel.	R. P. LAFERRIÈRE.
Cathédrale.....	R. P. LAMARCHE.
ST CHARLES, triduum de Tempér.	R. P. LAFERRIÈRE.
ST JEAN BAPTISTE DE ROUVILLE,	} R. P. COUTURE, R. P. DOYON.
mission.....	
OTTAWA, St Jean Baptist., le 2...	R. P. LAUZON.
Réunion des Fraternités, T. O..	T. R. P. LANGLAIS.
OGDENSBURG, N. Y., retraite du 28 fév. au 7 mars.....	T. R. P. COTÉ.

